



L'homme qui chavire » par Giacometti

Nous refusons la mort au travail :

halte à la suspicion et au déni !

La journée du 7 février 2012 a été particulièrement marquée dans les services : assemblées générales, actions et manifestations se sont tenues réunissant de très nombreux collègues à travers l'ensemble des services et structures du ministère.

***Retenue et tristesse devant ces vies brisées inutilement.
Colère et indignation devant le déni de l'administration.***

Effectivement, le ministère refuse toujours de reconnaître les suicides de nos collègues, Luc et Romain, en accident de service, renvoyant cette question à la tenue de commissions de réforme et s'exonère de toute réflexion sur le malaise grandissant par des annonces insuffisantes et inappropriées, voire des leurres, faites dans une lettre de la Secrétaire générale des ministères sociaux :

- étalement des entretiens professionnels sur l'année 2012 « à l'exclusion des aspects seulement quantitatifs ».
- journée de réflexion sur les métiers exercés dans les DIRECCTE, notamment ceux de l'inspection du travail.
- mise en place d'une énième mission d'appui sur ces questions !

Ces pseudo- réponses ne résolvent pas notamment **la situation de dévalorisation et non reconnaissance** dans laquelle **ont été « consignés » les agents de notre ministère** : inutiles provocations face aux réformes programmées de la REATE, de la PFR, des missions externalisées, de la réduction des effectifs... !



***L'intersyndicale CFDT SYNTEF et UNSA- ITEFA appelle les agents
à rester vigilants, à amplifier leur mobilisation
et
exige du Ministre et de sa haute administration :***

- La reconnaissance immédiate des suicides de nos deux collègues en accident de service ;
- De cesser la dévalorisation et la déstabilisation des agents comme mode de relations hiérarchiques ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois alors que la charge de travail ne cesse d'augmenter ;
- L'arrêt des suppressions de missions (emplois, formation professionnelle), des mutualisations de fonctions avant leur externalisation ;
- La prise en compte des conditions de travail au sein de chaque service pour adapter les objectifs annuels.

Les organisations syndicales précitées appellent tous les agents du ministère :

- à se mobiliser localement pour une journée de protestation et d'action le 15 mars prochain.
- à poursuivre la mobilisation et les actions de résistance en :
 1. boycottant les instances CTM, CTM-C, CTAC, CTS... (à l'exception des CAP/CCP, des CHSCT et des réunions sur l'action sociale)
 2. ne participant pas aux groupes de travail s'y rapportant (sauf ce qui concerne les RPS).

***Nous appelons les agents à se mobiliser localement
pour une journée de protestation et d'action
le 15 mars prochain.***

Paris, le 20 février 2012.